

Wépion, le 29 août 2017



Réunion du Conseil d'Administration de ABSO-BVOS a.s.b.l.

Date : 24 août 2017
Lieu : Auderghem (CSFS)
Présents : Mark Van Bruggen, Jacques Hofmans, Jan Van Lommel et Eric Hully

La réunion débute à 19h10.

En préalable, le C.A. a l'immense plaisir de féliciter Yannick Michiels pour sa superbe prestation aux Worlds Games.

Le C.A. souhaite ardemment travailler en complète coordination avec Yannick pour étudier toutes les possibilités ou opportunités d'aides financières et techniques dans un futur proche.

Point 1 : Procès-verbaux

- approbation PV de la Conférence des Clubs du 21/02/2017
- approbation du PV de l'A.G.O. de ABSO-BVOS asbl/vzw du 29/03/2017
- approbation du PV de la réunion du C.A. (29/03/2017 – fonctions)
- approbation du PV de la réunion du C.A. (25/04/2017 – pouvoir financier au secrétaire)
- approbation du PV de la réunion de coordination entre les équipes, ligues et ABSO-BVOS, du 4 juin 2017 à Lommel.

Point 2 : Rapports des ligues

Problèmes financiers - actuels ou futurs - au centre des préoccupations dans les deux ligues.

Organisation du J.E.C. 2020. La balle est, cette fois, après Lommel et la VVO en 2014, dans le camp de la FRSO.

Point 3 : Conférence des Clubs 2018

L'attention des clubs, dès à présent, est attirée sur l'impact 'informatique' des propositions de modifications de points du Règlement Sportif. Il serait bon d'anticiper toute proposition en tenant compte des possibilités techniques et opérationnelles des informaticiens (principalement nos amis Robert Marique et Michaël Hock).

A.B.S.O. - B.V.O.S. asbl/vzw

N° d'entreprise 429.097.415 eric.hully@skynet.be Vieux Tienne 8 - 5100 Wépion tel : 081 73 37 17 - 0476 96 91 46

Point 4 : Médailles et badges

Il sera demandé à Thibaut Derenne de revoir le logo 'médailles' présenté l'an dernier afin d'assurer une meilleure visibilité. Merci à lui. Le fournisseur de 2017 sera le même l'an prochain.

Point 5 : Sponsoring

Bryzos (ex-Siven) : continuation en 2018. Merci à eux

Moose : annulation du sponsoring en 2018

Kansas : convention sur le point d'être signée.

L'attention de tous est attirée sur le fait que les liens vers les sites doivent être établis vers les sites ABSO-BVOS, VVO et FRSO ... et pas uniquement vers une des ligues.

Point 6 : Organisations I.O.F. – Eventor - délais

Il est vivement souhaité par le secrétaire de pouvoir disposer des informations relatives à la participation de coureurs, de prise de logements et repas, etc ... de telle sorte que les obligations de délais soient respectés (Eventor ou décisions des organisateurs).

Ceci signifie, en clair que si on réserve tard, on complique le travail, on risque de payer plus cher et, enfin, on s'expose au fait de ne pas pouvoir bénéficier de logements souhaités.

Point 7 : Possibilités de travail en commun entre les équipes sportives FRSO et VVO

Discussions afin d'envisager toutes les possibilités de stages ou activités en commun (catégories d'âges jusqu'aux élites). La Commission des Equipes sera contactée pour actions et coordinations entre les ligues.

Il semble en effet évident que cela diminuera les frais (un seul encadrement) et répondra au souhait des participants de travailler ensemble dans une excellente ambiance.

Point 8 : B.O.I.C.-C.O.I.B.

En matière d'aides financières afin de remplir les obligations internationales, deux projets ont été rentré à ce jour.

Un mémo va être rédigé par le secrétaire pour rappeler aux ligues le mode de fonctionnement de ces interventions financières.

Point 9 : Yannick Michiels ...

Ainsi qu'évoqué en préambule de ce PV, le CA souhaite être pro-actif afin de saisir les éventuelles opportunités qui permettraient d'apporter une aide à Yannick et, par voie de conséquence, d'assurer une publicité aux Sports d'Orientation.

A relever une lettre de félicitations reçue du CEO du B.O.I.C.-C.O.I.B. relative à la qualité de l'encadrement fourni par la fédération des Sports d'Orientation à l'occasion des World Games.

Point 10 : Commission des Equipes

Le Secrétaire-général va susciter, en accord avec le C.A. ABSO-BVOS et la Commission des Equipes, un contact avec le BOIC-COIB pour étudier la faisabilité de subsidiation de stages (dans le cadre des WG 2021).

Point 11 : Commission Technique

Nouvelles normes ISOM 2017 et définitions de postes : le point sera fait avec la C.T. afin d'informer correctement les clubs et ligues..

Point 12 : Taxes françaises

La situation semble, aujourd'hui, être la suivante : lors d'une compétition organisée en France, un affilié étranger (belge, suédois, turc ou italien, p.e.) doit payer une taxe en plus du montant réclamé aux affiliés français.

Sur le plan des principes, ceci est certainement contestable et en tout cas inhabituel au niveau mondial.

Les contacts entre le secrétaire belge et le président français, en 2016 comme en 2017, nous amènent à résumer la situation comme suit :

- Certificat médical obligatoire à chaque course (chaque jour d'une course multi-jours)
- 1ère solution : forfait annuel à payer (de l'ordre de 20,00 à 25,00 €)
- 2ème solution proposée : suppléments à chaque course.

Un courrier de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. sera envoyé cet automne à la FFCO avec notre position.

Point 13 : "Portail d'inscription aux courses" (informatique)

Nous sommes heureux d'avoir appris que le portail d'inscription aux courses est en voie d'achèvement. A terme il remplacerait OL-CO et permettra à chaque participant de s'inscrire, sans intermédiaire, aux compétitions nécessitant une inscription préalable.

Point 14 : Divers

- Licence Elites : achat anticipé de 10 licences (investissement au taux actuel : 10 x 30,00 €) afin de faciliter la gestion du secrétariat et du trésorier.
- ASOM 2018 : une demande de WRE va être introduite, à la demande du club organisateur (TROL)
- Prochaine réunion : 6 décembre 2017.

La réunion se termine à 21h20.

Eric Hully
Secrétaire-Général.

A.B.S.O. - B.V.O.S. asbl/vzw

N° d'entreprise 429.097.415 eric.hully@skynet.be Vieux Tienne 8 - 5100 Wépion tel : 081 73 37 17 - 0476 96 91 46